L-2010/ PR/ RPCEF/CAB/MIRT/11-1503

**Objet : Participation de la Présidence de la République à la journée du 20 mars et au mois de la Francophonie 2010.**

**A SEM. Raymond TSHIBANDA**

**Ministre de la Coopération Internationale & Régionale**

**KINSHASA/GOMBE**

**Excellence Monsieur le Ministre,**

**Je viens de recevoir une invitation à prendre part au cocktail que la Délégation Générale à la Francophonie organise sous votre présidence à l’occasion du 40e anniversaire de l’Organisation Internationale de la Francophonie ainsi qu’un calendrier des activités du mois de la Francophonie en RDC et je vous en remercie.**

**Sachez qu’à plus d’un titre je me réjouis de voir se pérenniser, dans notre pays, la tradition du mois de la Francophonie avec comme point d’orgue le 20 mars, journée internationale de la Francophonie ; tradition que la Présidence de la République avait instaurée en 2002 par le biais du Commissariat Général à la Francophonie que j’avais alors l’honneur de diriger.**

**Je constate toutefois, avec regret que le programme du 20 mars 2010 et le calendrier des manifestations connexes dressés par votre ministère fait une omission de taille : le Président de la République, membre de l’organe suprême de la Francophonie à savoir le sommet des Chefs d’Etat.**

**Pas même une trace d’une participation active au cérémonial de sa Représentante Personnelle dans les Instances de la Francophonie qui, pourtant, vote bien avec ses pairs les budgets qui octroient notamment les allocations versées au pays membres pour financer la célébration du 20 mars ne sont intégrés au programme.**

**J’aime à croire qu’il s’agit là d’un regrettable malentendu et qu’il vous est encore loisible d’instruire le Délégué à la Francophonie afin de trouver un modus vivendi pour une meilleure participation de la Présidence de la République à la manifestation du 20 mars, ne fût-ce que par une sobre intervention lors de la cérémonie afin de préserver la cohérence de notre action et notre image nationale au sein de l’OIF. Vous n’êtes pas sans savoir, en effet, que la RDC est présente à la Francophonie à travers 3 organes: le Sommet(Le Président de la République), la Ministérielle(le Ministre de la Coopération) et le Conseil Permanent (La Représentante Personnelle du Chef de l’Etat). Notre crédibilité est au prix de cette synergie.**

Tout en espérant vous voir prendre en compte ma requête et en vous assurant de ma parfaite collaboration, je vous prie  de croire, Excellence Monsieur le Ministre, à l’assurance de ma considération patriotique.

**Isabel Machik Ruth TSHOMBE**

**Copie pour information**

* S.E. Monsieur le Président de la République, ***avec mon profond Respect***, Palais de la Nation, Kinshasa/Gombe
* M. Didier MWEWA, Délégué général à la Francophonie, Ministère de la Coopération internationale et Régionale, Kinshasa/Gombe.